

Séance du 2 juin 2015 à 19 heures

Commune de LE MONTAT – Salle des fêtes

Aujourd'hui, deux juin deux mille quinze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Le Montat –Salle des fêtes

Etaient présents :

53 titulaires dont 7 possédant une procuration
4 suppléants dont 0 possédant une procuration

• TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL

BOISSIERES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS

CRAYSSAC
DOUELLE

ESPERE
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT

LES JUNIES
LHERM
MECHMONT
MONTGESTY
NUZEJOULS
PRADINES

ST DENIS CATUS
ST MEDARD
TRESPoux-RASSIELS
VERS

M. LABRO Didier (tit) procuration de Mme TEULIERES Marcelle (tit),

M. PARNAUDEAU Willy (tit),

M. SEGOND Dominique (tit),

M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit), Mme LASFARGUES Geneviève (tit) procuration de M. COLIN Henri (tit), M. SIMON Michel, M. MUNTE Serge (tit) procuration de M. SINDOU Géraud (tit), M. BOUILLAGUET Vincent (tit), Mme LENEVEU Hélène (tit), M. SAN JUAN Alain (tit), Mme BOYER Noëlle (tit), M. DELPECH Bernard (tit), M. HUREAUX Roland (tit), Mme RIVIERE Brigitte (tit), Mme FAUBERT Françoise (tit), M. TESTA Francesco (tit), M. DELPECH Bernard (tit), Mme BONNET Catherine (tit) procuration de M. COUPY Daniel (tit), Mme EYMES Isabelle (tit), Mme BOUIX Catherine (tit),

M. TILLOU José (tit),

M. DUJOL Jean-Paul (tit)

M. TAILLARDAS Claude (tit), M. VAZ Victor (tit),

M. PEYRUS Guy (tit), M. GARD Michel (sup),

Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre (sup),

M. JOUCLAS Guy (tit), M. FOURNIER Christian (tit),

M. TREIL Jean (tit), Mme LANES Bénédicte (tit) procuration de M. DIZENGREMEL Ludovic (tit),

M. PETIT Jean (tit), Mme BOURDARIE Paulette (tit),

M. GUILLEMOT Jean-Luc (tit),

M. MOLINIE Romuald (tit),

M. CANCEIL Philippe (tit), Mme SOLIVERES Hélène (sup),

M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit),

Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit)

M. NOUAILLES Serge (tit),

M. MOUGEOT Jean-Paul (tit) procuration de Mme LAGARDE

Geneviève (tit), Mme VANBESIEN Joëlle (tit),

Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),

Mme SALANIE Jacqueline (sup),

M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit),

M. GALTHIE Jean-Noël (tit),

Mme DESSERTAINE Brigitte (tit),

M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), M. STEVENARD

Daniel (tit), Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (tit),

M. FIGEAC Philippe (tit),

M. FERNANDEZ Pierre (ti),

M. LAVAU Pascal (tit) procuration de M. DIOT Fabrice (tit),

M. HEE Gérard (tit),

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

AR PREFECTURE

046-200023737-20150602-13_02_06_15-DE
Regu le 05/06/2015

Service : EPIC Tourisme

Objet : Convention plan d'actions Oenotourisme « Destination Cahors Vignobles »

A été adopté à l'UNANIMITE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 02 juin 2015
Rapporteur : Michel SIMON

Rédacteur : Elisabeth ESPITALIE
Service : EPIC Tourisme

Objet : Convention plan d'actions Oenotourisme « Destination Cahors Vignobles »

Mesdames, Messieurs,

La convention en annexe définit les objectifs d'un plan d'actions intervenant sur notre territoire, entre l'Agence de Développement Touristique –Lot Tourisme, la Communauté d'agglomération du Grand Cahors, et la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignobles.

Ces objectifs visent à :

- Développer et professionnaliser une offre oenotouristique.
- Améliorer la visibilité des vignobles sur le territoire.
- Favoriser l'intégration du vin et du vignoble dans la culture locale.
- Gérer l'animation du partenariat et la gouvernance du projet.

Il est à noter que Lot Tourisme poursuit la promotion de cette thématique, de même qu'au niveau régional et national, elle est relayée par le Comité Régional du Tourisme au travers de ses actions de promotion menées sur les marchés français et étrangers, et au niveau d'Atout France, avec la promotion du label « Vignobles et Découvertes » (attribué à la destination Cahors Malbec).

La participation financière demandée au Grand Cahors s'élève à 5 000 €, et contribue au financement de l'ensemble du plan d'actions (détail annexé à la convention).

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver la convention « plan d'actions oenotourisme » annexée ;
- b- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention ainsi que tout acte afférent ;
- c- De verser la participation financière de 5000 € du Grand Cahors à l'ADT- Lot Tourisme.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

